

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 17 décembre 2025

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation :
8 décembre 2025

Date d'affichage :
8 décembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Justin SAFFROY,

Absents excusés : Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Céline PARIS, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN,

ACCEPTATION DE LA DELIBERATION 2025-219 DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS ATTRIBUANT UNE AIDE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN DES PROJETS COMMUNAUX. -Délibération n°2025-57

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

- **Par délibération n°2025-40 du 03 juillet 2025 le conseil municipal** a décidé de solliciter la Communauté de l'Auxerrois pour l'obtention d'une subvention au titre du fonds de soutien des projets communaux pour la rénovation d'une partie de l'éclairage public avec des luminaires LED.
- **Par délibération n°2025-219 du 02 octobre 2025, le conseil communautaire de l'auxerrois** a attribué à la commune de Villefargeau une subvention de 15 921.50 € dans le cadre du fonds de soutien aux communes pour la rénovation d'une partie de l'éclairage public avec des luminaires LED.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le versement des dites subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- **D'accepter** le versement de la subvention de 15 921.50 € dans le cadre de la subvention aux projets communaux.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

Pascal BARBERET